

g. H. H.

- L 12255

Aurillac le 3 Novembre 1928



Monsieur le Préfet du Cantal,

Je viens solliciter par la présente l'autorisation de me rendre vers fin courant et pour une période de trois mois au Maroc, pour un voyage d'études et de tourisme, principalement à Ber-Rechid résidence d'un de mes oncles, le docteur du Mazel.

Je joins à la présente deux photographies d'identité pour l'établissement de mon passe-port.

Dans l'attente d'une réponse favorable dont je vous remercie par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Henri de Léoing

(Henri de Léoing, né le 12 novembre 1908)

Je soussigné, Cte Robert de Léoing d'Anjony, Directeur de l'agence du Crédit Lyonnais d'Aurillac autorise mon fils Henri, âgé de 20 ans, à se rendre au Maroc pour un voyage d'études de 3 mois à dater du 20 courant.

Aurillac le 3 novembre 1928

Cte R. de Léoing d'Anjony



Le Commissaire de Police
Henri de Léoing d'Anjony
3 NOV 1928